

COMMUNES FRANÇAISES : PETIT DICTIONNAIRE DES IDÉES REÇUES

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. COMMUNES FRANÇAISES : PETIT DICTIONNAIRE DES IDÉES REÇUES. Population et avenir, Association Population et Avenir 2014, pp.3. <halshs-01091914>

HAL Id: halshs-01091914

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01091914>

Submitted on 7 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les communes en France : petit dictionnaire des idées reçues (suite¹)

De récentes lois françaises² ont rendu obligatoire l'intercommunalité qui, auparavant, était souvent facultative. D'où l'existence d'établissements publics de coopération intercommunale³ associant des communes, selon des formules juridiques variées⁴, pour l'exercice de certaines compétences. Afin de réfléchir à la place pertinente des communes dans la nouvelle architecture territoriale de la France, il convient au préalable de balayer quelques idées reçues.

par Gérard-
François
Dumont



communes comptant plus de 150 000 habitants, les écarts de superficie sont considérables entre les plus vastes, Marseille (240,6 km²) et Toulouse (118,3 km²), et les moins vastes, Lille (25,4 km²) et Grenoble (18,1 km²)⁶.

La taille des communes françaises est dépendante des différences de densité de population existant dans le passé, parfois encore prégnantes aujourd'hui. Ainsi la région Nord-Pas-de-Calais, dont la densité de population est trois fois supérieure à la moyenne nationale, et qui est longtemps restée la région la plus dense de l'Hexagone, compte-t-elle une superficie communale de 8,79 km². En revanche, des départements dont le poids démographique relatif a toujours été moins important dans l'histoire disposent d'une densité communale moindre, comme les Landes, avec une aire communale moyenne de 27,9 km², trois fois supérieure à celle du Nord.

9. Le nombre de communes en France est anormalement élevé.

Ce nombre, supérieur à 36 000⁵, est tout simplement l'héritage de l'histoire et de la géographie. Il tient d'abord à la vaste superficie du territoire français, la plus importante des pays de l'Union européenne, supérieure de 57 % à celle de l'Allemagne, de 88 % à celle de l'Italie et de 128 % à celle du Royaume-Uni. De tels pourcentages expliquent en partie un nombre plus élevé de communes en France que dans ces pays.

À cette première raison s'ajoute l'histoire démographique. Pendant la majeure partie du deuxième millénaire, la France est, de très loin, le pays le plus peuplé d'Europe, même en incluant la Russie. Par exemple, en 1800, la France compte 29 millions d'habitants, 31 % de plus que les territoires actuels de l'Allemagne, près de deux fois plus que l'Italie, et près de trois fois plus que le Royaume-Uni. Or, la commune a pour fonction de mailler une population pour lui fournir un cadre originel d'expression. Sous l'Ancien Régime, le nombre des communautés territoriales se créant (les paroisses d'alors) était directement fonction du peuplement.

Le nombre de communes de l'Hexagone, héritières des paroisses de l'Ancien Régime, résulte donc de la taille du territoire français et de l'importance du peuplement ancien de l'espace français.

10. Les communes françaises ont une faible superficie.

La superficie moyenne des communes en France métropolitaine est de 14,9 km². Mais la taille des communes et la variété géographique de leur périmètre sont, là aussi, le résultat de l'histoire et de la géographie. Par exemple, en considérant les

“
Les 500 000
conseillers
municipaux,
presque tous
bénévoles,
témoignent
du meilleur
de l'esprit
civique et
permettent
le fonctionne-
ment d'une
démocratie
de proximité.”

”

11. Le nombre de communes représente un coût élevé pour la gestion du territoire.

Le coût de l'existence des 36 565 communes est faible pour deux raisons. D'une part, les dotations financières versées par l'État aux communes faiblement peuplées sont, par habitant, réduites par rapport aux mêmes dotations versées aux communes plus peuplées. Le barème est maximal pour les communes comptant 200 000 habitants ou plus et minimal pour les communes comptant moins de 500 habitants. Ces dernières perçoivent par habitant deux fois moins que les premières.

D'autre part, les quelque 500 000 conseillers municipaux sont presque tous bénévoles. C'est donc seulement par dévouement au bien commun qu'ils s'investissent pour gérer le territoire et le patrimoine communal comme pour favoriser l'entraide et la solidarité entre les habitants, s'employant à résoudre chaque jour (et souvent chaque nuit) des problèmes locaux. Ces 500 000 conseillers municipaux témoignent du meilleur de l'esprit civique et permettent le fonctionnement d'une démocratie de proximité⁷.

12. Il est impossible de réaliser des projets dans des communes faiblement peuplées.

En parcourant la France, il est aisé de constater que de nombreuses communes faiblement peuplées sont parvenues à des réalisations concrètes favorisant l'attractivité. Citons seulement deux exemples⁸. Saint-Bonnet-le-Froid, petit village enclavé en Haute-Loire, à 1 117 m. d'altitude, que les jeunes quittaient massivement (moins de 190 habitants dans les années 1980) et dont le déclin semblait inexorable, est devenu un haut lieu de restauration et d'hôtellerie. Et le village a retrouvé une dynamique démographique. Autre exemple : Espelette (Pyrénées-Atlantiques), tombé à moins de 1 200 habitants dans les années 1970, a réinventé un piment dont la production s'éteignait et, surtout, réussi sa promotion ; le nombre de producteurs, tombé à 10, est passé à 150, et la production a été multipliée par cent. La population d'Espelette vient de dépasser les 2 000 habitants. ☺

1. Cf. « Régions françaises : petit dictionnaire des idées reçues », *Population & Avenir*, n° 718, mai-juin 2014 ; « Départements français : petit dictionnaire des idées reçues », *Population & Avenir*, n° 719, septembre-octobre 2014.

2. Loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (RCT) dont le chapitre II s'intitule « Achèvement et rationalisation de la carte de l'intercommunalité ».

3. EPCI.

4. Communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole.

5. 36 565 communes, auxquelles il convient d'ajouter les 114 communes des Départements d'Outre-Mer et, dans les autres territoires français d'outre-mer, 80 communes plus 19 à statut particulier.

6. Dumont, Gérard-François (direction), *La France en villes*, Paris, Armand Colin - Sedes, 2010.

7. Par ailleurs, il faut noter que les régions françaises d'outre-mer à plus vaste superficie communale moyenne, comme la Guadeloupe avec 50,1 km², ne semblent pas en tirer automatiquement des avantages.

8. Cf. *Population & Avenir*, n° 714, septembre-octobre 2013.